

COMITE SYNDICAL

DU 9 DECEMBRE 2020

Le 9 décembre 2020 à 18 heures 00, le comité syndical de l'Etablissement Public de l'EP-SCoT, s'est réuni sur la convocation adressée en date du jeudi 3 décembre 2020 par Madame Laurence THERY vice-présidente dans les locaux de Grenoble-Alpes Métropole

Nombre de délégués syndicaux titulaires en exercice au jour de la séance :	30
Nombre de délégués syndicaux titulaires présents ou représentés :	27
Quorum requis : 4 entités territoriales présentes ou représentées :	7
6 666 voix présents ou représentés :	9 106.93

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

Affichage le :

Titulaires présents :

Mmes et MM., Pierre BEJAJI, Vincent FRISTOT, Jean-Luc CORBET, Franck FLEURY, Philippe CARDIN, Pierre LABRIET, Laurent THOVISTE, Dominique ESCARON, Nicolas PINEL, (Grenoble-Alpes Métropole), Bruno CATTIN, Anne GERIN, Nadine REUX, (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais), Roger VALTAT, Dominique PALLIER, (Communauté de Communes de Bièvre Est), Jean-Pierre PERROUD, Dominique PRIMAT, (Bièvre Isère Communauté), Béatrice VIAL, Claude DIDIER, (Communauté de Communes du Trièves), Gilbert CHAMPON, Albert BUISSON, (Saint Marcellin Vercors Isère Communauté), Laurence THERY, Jean-François CLAPPAZ, Coralie BOURDELAIN, (Communauté de Communes Le Grésivaudan).

Suppléante présente :

Mme Séverine JACQUIER, (Grenoble-Alpes Métropole),

Absents excusés ayant donné pouvoir sur toute la séance :

- M. Florent CHOLAT (Grenoble-Alpes Métropole), représenté par Mme Séverine JACQUIER
- M. Anthony MOREAU (CAPV) pouvoir à M. Bruno CATTIN
- M. Yannick NEUDER, (Bièvre Isère Communauté) pouvoir à M. Jean-Pierre PERROUD
- M. Martial SIMONDANT, (Bièvre Isère Communauté) pouvoir à Mme Dominique PRIMAT

Absents excusés :

Mme et MM. Florent CHOLAT, Brahim CHERAA, (Grenoble-Alpes Métropole), Anthony MOREAU, (CAPV), Yannick NEUDER, Martial SIMONDANT, (Bièvre Isère Communauté), Olivier SALVETTI, (Communauté de Communes Le Grésivaudan), Aurélie COHENDET, (Communauté de Communes du Trièves), Jean-Claude DARLET, (Saint Marcellin Vercors Isère Communauté).

Autres personnes présentes :

Mmes et MM. Benoît PARENT, Murielle PEZET-KUHN, (AURG), M. Bruno MAGNIER (Grenoble-Alpes Métropole), Arnaud GERME, Amandine DECERIER, Pablo COULANGE, Cécile BENECH, Marie ARDIET, Ludivine DUSSERT, Mara CALABRO, (Etablissement Public du SCoT).

Objet : Ouverture anticipée des crédits d'investissement

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE SCOT 2030 DE LA GRANDE RÉGION DE GRENOBLE

COMITE SYNDICAL DU 9 DECEMBRE 2020

DELIBERATION N° 20-VII-VIII

Objet : Ouverture anticipée des crédits d'investissement

La Présidente expose :

Dans l'attente du vote du budget primitif 2021 et afin de ne pas risquer des ruptures de paiement, il apparaît nécessaire d'utiliser la disposition de l'article L 1612-1 du CGCT.

Cet article précise que « l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent ».

Après en avoir délibéré, le comité syndical,

- Autorise l'ouverture en dépenses d'investissement pour l'exercice 2021 des crédits suivants :

	TOTAL DES CREDITS D'INVESTISSEMENT OUVERTS EN 2020	OUVERTURE ANTICIPEE DES CREDITS D'INVESTISSEMENT EN 2021
Chapitre 20	10 000,00	2 500,00
Chapitre 204	8 672,00	2 168,00
Chapitre 21	24 052,80	6 013,00
TOTAL	42 724,80	10 681,00

Vote : à l'unanimité

Voix pour : 9 106,93

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait à Grenoble, le 9 décembre 2020

La Présidente

Laurence THERY